

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

LES études, LA priorité!
La réussite éducative pour répondre aux besoins de main-d'œuvre

Magog, le 27 août 2019 – Du 27 août au 6 septembre, c'est le retour de la campagne **LES études, LA priorité!** Depuis plusieurs années, le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) lance un message clair aux employeurs, aux étudiants et à leurs parents à la rentrée scolaire : **les études, c'est la priorité.** Plusieurs étudiants devront conjuguer études et travail pendant l'année scolaire et il est essentiel qu'ils optent d'entrée de jeu pour un mode de vie propice à leur réussite éducative. Plusieurs outils sont disponibles afin de sensibiliser les différents publics à la conciliation études-travail et sont détaillés en annexe.

Cependant, la réussite éducative va bien au-delà de la conciliation études-travail. **La campagne de cette année, en plus de rappeler l'importance des bonnes pratiques de gestion des étudiants-employés, sensibilisera les employeurs à leur rôle élargi en termes de réussite éducative.** Trois nouvelles capsules vidéo mettant en vedette des employeurs estriens qui posent des gestes en faveur de la réussite éducative circuleront afin de démontrer l'étendue des actions qui peuvent être posées.

« L'éducation est un levier crucial pour notre économie. Elle contribue au développement humain et à l'enrichissement social, culturel et économique durable de notre société. Collectivement, nous avons tous un rôle à jouer dans la valorisation de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Et dans un contexte de rareté de main-d'œuvre comme celui que nous vivons présentement, la réussite éducative des jeunes doit être vue comme partie prenante de la solution afin que le Québec se dote d'une main-d'œuvre qualifiée. Afin d'y arriver, les employeurs ont un pouvoir d'action déterminant. Un poste sans qualification qui est comblé par un jeune qui laisse ses études aujourd'hui, c'est un futur poste qualifié pour lequel il n'y aura pas de main-d'œuvre plus tard », mentionne Josiane Bergeron, coordonnatrice du Projet PRÉE.

Un contexte qui laisse présager un recul de la diplomation

Le contexte actuel québécois de plein emploi et de rareté de main-d'œuvre est propice à l'entrée prématurée de jeunes sur le marché du travail, mettant ainsi en péril les efforts de lutte au décrochage scolaire. En effet, il peut être tentant pour un étudiant-employé de laisser tomber ses cours pour occuper un emploi à temps plein et toucher un salaire, surtout si ce dernier éprouve des difficultés à l'école. D'ailleurs, certains signes se font déjà sentir comme la baisse des inscriptions à la formation professionnelle, à la formation générale aux adultes et à la formation collégiale.

L'étude « [Persévérance scolaire et conciliation études-travail : une piste de solution à la rareté de main-d'œuvre](#) », dévoilée hier par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Réseau réussite Montréal en partenariat avec le Regroupement des cégeps de Montréal, présentait d'ailleurs plusieurs données concernant l'attractivité des emplois qui ne nécessitent pas de qualification, qui pourraient représenter des facteurs de risque pour la persévérance scolaire au niveau secondaire ainsi que la poursuite des études au collégial ou à l'université¹.

Des répercussions néfastes pour les décrocheurs

Bien qu'opter pour ces emplois au détriment des études peut être alléchant dans l'immédiat, l'étude rappelle que les jeunes qui décrochent sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires en subissent généralement les contrecoups plus tard. En effet, le taux de chômage est plus élevé pour les gens qui n'ont pas de DES, leur participation au marché du travail est plus faible et leur salaire est généralement inférieur. Effectivement, l'obtention d'un diplôme additionnel s'accompagne généralement d'une augmentation des revenus moyens d'emploi². Sans compter qu'un jeune qui complète son parcours aura plus d'habiletés et une meilleure capacité d'adaptation à un marché du travail en constante évolution.

« Les jeunes qui décident d'abandonner l'école ou de ne pas poursuivre leurs études pourraient se trouver fragilisés et face à un mur dans quelques années, au moment où ces postes non qualifiés seront transformés ou abolis au profit de postes qualifiés », soulignent Marie-France Bélanger, directrice générale du Cégep de Sherbrooke et coprésidente du Projet PRÉE.

En effet, le rapport [État d'équilibre du marché du travail – Diagnostics pour 500 professions](#), réalisé par Emploi-Québec et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, indique que d'ici 2026, la majorité des emplois créés seront hautement qualifiés, soit nécessitant minimalement un diplôme d'études collégiales (46,6 % en 2016 à 49,5 % en 2026).

De plus, la demande pour des emplois ne nécessitant aucune éducation risque fortement d'être moins importante à mesure que les changements technologiques associés à l'automatisation et à la mise à profit de l'intelligence artificielle se mettent en œuvre³.

Employeurs engagés pour la réussite éducative : les employeurs ont un rôle essentiel à jouer

En cette période de rareté de main-d'œuvre, nous devons, plus que jamais, soutenir cette cause afin d'assurer l'épanouissement socioprofessionnel du plus grand nombre d'individus et consolider le développement d'une relève compétente et qualifiée. C'est pourquoi, **le Réseau québécois pour la réussite éducative, auquel collabore le Projet PRÉE, lançait ce matin, le mouvement Employeurs engagés pour la réussite éducative ([communiqué de presse](#))**. Celui-ci vise à

¹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Réseau réussite Montréal en partenariat avec le Regroupement des cégeps de Montréal (2019). « Persévérance scolaire et conciliation études-travail : une piste de solution à la rareté de main-d'œuvre », [En ligne], Montréal, https://www.cmmm.ca/~media/Files/News/Studies/2019/Faits_Saillants_plaquette-conciliation-etudes-travail_FR.pdf.

² Idem 1.

³ Idem 1.

sensibiliser et à accompagner les employeurs du Québec dans leur rôle face à la réussite éducative.

Les façons pour les employeurs de s'engager sont multiples : des bonnes pratiques de gestion des employés étudiants, à la collaboration entre l'entreprise et l'école, en passant par l'accueil de stagiaires et la valorisation du retour aux études et la formation continue des employés, toutes les solutions sont bonnes.

Pourquoi un employeur devrait-il s'engager pour la réussite éducative? En plus de participer à une solution durable à la rareté de main-d'œuvre qualifiée, les avantages pour les employeurs sont nombreux : une meilleure rétention et stabilité de son équipe, une augmentation de son rendement et de sa productivité, un meilleur climat de travail, des employés plus motivés et investis, une diminution du risque d'accidents et de blessures... Et ce ne sont que quelques exemples.

Le pouvoir d'influence des employeurs est un déterminant important et c'est pourquoi nous souhaitons que la création du mouvement *Employeurs engagés pour la réussite éducative*, contribue à placer l'éducation au centre des préoccupations du monde des affaires. Pour tout savoir sur le mouvement, visitez le employeursengagés.ca.

Le Projet PRÉE est fier de collaborer à ce mouvement et profite de la campagne *LES études, LA priorité!* afin d'encourager les employeurs à faire partie de la solution et à s'engager pour la réussite éducative. C'est ensemble que notre société progressera vers plus d'équité.

-30-

Source : Elaine Charest, conseillère en communication
Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)
Téléphone : 819 847-1610, poste 18816 | Cellulaire : 819 820-4663
communication.pree@csdessommets.qc.ca

Pour information ou entrevue : Josiane Bergeron, coordonnatrice
Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)
Téléphone : 819 847-1610, poste 18875 | Cellulaire : 819 574-3916
bergeronj@etsb.qc.ca

ANNEXE : Quelques outils afin de sensibiliser les différents publics à la conciliation études-travail

[Capsules vidéo Employeurs conciliants](#)

[Sept capsules vidéo mettant en vedette des employeurs conciliants](#) de la région ont été réalisées et mises en ligne afin de sensibiliser les employeurs de l'Estrie à l'importance de la conciliation études-travail, au rôle qu'ils ont à jouer dans la persévérance scolaire de leurs étudiants-employés et à l'importance de la diplomation pour une main-d'œuvre qualifiée.

[Capsules vidéo Employeurs engagés pour la réussite éducative](#)

[Trois nouvelles capsules vidéo mettant en vedette des employeurs de l'Estrie](#) qui s'engagent pour la réussite éducative, autrement que par des bonnes pratiques de conciliation études-travail, sont rendues disponibles en ligne afin de sensibiliser les employeurs à leur rôle élargi en faveur de la réussite éducative.

[Capsule vidéo Je choisis mon employeur](#)

Une vidéo [Je choisis mon employeur \(I choose my employer\)](#) a été produite et mise en ligne à l'intention des jeunes. Cette capsule de 30 secondes explique l'importance d'une bonne gestion du temps pour arriver à bien concilier études et travail.

[Jechoisismonemployeur.com](#)

Le site [jechoisismonemployeur.com](#) fournit à l'étudiant des conseils utiles afin de concilier études et travail. L'employeur conciliant, l'intervenant et le parent y trouvent également des informations et des outils leur permettant de soutenir la conciliation études-travail.

[Jeconcilie.com](#)

[Jeconcilie.com](#) est un outil interactif sous forme de questionnaire en ligne à remplir par le jeune. Il permet à celui-ci d'obtenir un aperçu rapide de sa situation au regard de ses études, de son travail et de sa santé. Selon son profil, plusieurs conseils pratiques, stratégies et pistes de réflexion lui sont proposés afin de mieux concilier les différentes facettes de sa vie et d'accorder la priorité à sa réussite scolaire.

[ParentEstrie.com](#)

Le site [ParentEstrie.com](#) met à la disposition des parents un répertoire de ressources, tout particulièrement de ressources disponibles ici, en Estrie. ParentEstrie.com se veut un carrefour des meilleurs contenus et références pour aider les parents à favoriser la réussite éducative de leur enfant. Le site regroupe des dizaines d'articles sur des sujets variés, dont plusieurs traitants de la conciliation études-travail.